

Ministry of Education
Transfer Payments and
Financial Reporting Branch

21st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tel.: (416) 327-9356
Fax: (416) 325-2007
Email: Andrew.Davis@ontario.ca

Ministère de l'Éducation
Direction des paiements de transfert
et des rapports financiers

21^e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tél. : (416) 327-9356
Télééc.: (416) 325-2007
Courriel: Andrew.Davis@ontario.ca



2009: SB12

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Surintendantes et surintendants des affaires

EXPÉDITEUR : Andrew Davis
Directeur
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers

DATE : Le 7 Avril, 2009

OBJET : Exigences relatives aux rapports financiers au 31 mars 2009

Comme les dernières années, le rapport de mars doit être remis par les conseils scolaires afin que le Ministère puisse consolider les entités du périmètre comptable dans ses comptes publics, conformément aux exigences du gouvernement provincial. L'objectif du rapport de mars 2009 est de faire état des soldes des comptes d'actif et de passif au 31 mars 2009, des revenus et des dépenses de la période de 7 mois, de fournir des informations supplémentaires, des soldes inter-entités du périmètre comptable du gouvernement et finalement de faire état des activités au titre des immobilisations pour la période de 7 mois.

A) Rapport de la période de 7 mois (septembre 2008 à mars 2009) – Rapport de mars

Dans l'ensemble, les exigences concernant le rapport de mars, qui inclut le Document de travail prescrit et les tableaux du SIFE, demeurent largement semblables à celles de l'année dernière. Cependant, les conseils devraient revoir la section « Résumé des changements pour le rapport de mars 2009 » des instructions avant de commencer à travailler sur ce rapport.

Nous rappelons également aux conseils qu'ils doivent conserver les dossiers des comptes du grand livre et du grand livre auxiliaire au 31 mars 2009 ainsi que d'autres dossiers et documents pertinents qui appuient les rajustements indiqués pour le Document de travail prescrit, par exemple, le calcul des dépenses salariales et la détermination du solde des vacances accumulées au 31 mars 2009.

B) Rapport des activités au titre des immobilisations pour la période de 7 mois

Comme dans le rapport des activités au titre des immobilisations pour la période de 5 mois, les conseils scolaires doivent remettre un rapport, à l'aide du modèle en Excel affiché sur le site Web des Rapports financiers, sur leurs activités au titre des immobilisations (terrains et bâtiment seulement) pour la période de 7 mois allant du 1^{er} septembre 2008 au 31 mars 2009. Ces activités doivent être déclarées dans les tableaux 15A à 17D, et il faut ensuite inclure les totaux dans le tableau 22 du SIFE.

Le rapport des activités au titre des immobilisations pour la période de 7 mois inclut les soldes au 31 août 2008 de la valeur comptable brute et de l'amortissement cumulé, actif par actif. Les conseils peuvent utiliser ces renseignements pour inscrire les renseignements sur le solde d'ouverture dans leurs systèmes de déclaration des immobilisations. Pour calculer l'amortissement cumulé au 31 août 2008, le Ministère a calculé l'amortissement au prorata entre le 1^{er} avril 2008 et le 31 août 2008, en se servant de l'amortissement sur 5 mois.

Veillez consulter la note de service 2009: SB7 pour obtenir de plus amples renseignements sur les mises à jour sur le suivi des investissements dans les immobilisations corporelles, et les changements apportés. La note de service exige que les conseils scolaires téléchargent vers l'amont, en tant que données auxiliaires dans les notes aux états financiers concernant le calendrier de continuité des immobilisations corporelles 2008-2009, un fichier détaillé de données (terrains et bâtiments) dans le SIFE en utilisant un format Pipe Delimited. Le Ministère est en train d'élaborer une application pour aider les conseils à convertir les fichiers Excel en format Pipe Delimited.

C) Rapport sur les procédés spécifiés

Les conseils scolaires sont tenus de demander à leurs vérificateurs externes d'effectuer les procédés spécifiés pour certains tableaux liés aux rapports financiers au 31 mars 2009. Les résultats de l'examen devraient être transmis au Ministère sous forme de rapport sur les procédés spécifiés.

Un exemple de rapport sur les procédés spécifiés, intitulé « Rapport des comptables concernant la période allant du 1^{er} septembre 2008 au 31 mars 2009 », se trouve sur le site Web du Ministère à l'adresse indiquée ci-après.

La présente note de service sera aussi envoyée aux vérificateurs externes des conseils scolaires. Cependant, afin d'avoir la certitude que tous les intéressés recevront cette note, nous demandons aux conseils scolaires d'en transmettre une copie à leurs vérificateurs.

Le rapport sur les procédés spécifiés doit être transmis au Ministère d'ici le 22 mai 2009 par les conseils scolaires.

Transmission

Le modèle de rapport sur les activités au titre des immobilisations pour la période de sept mois et les instructions détaillées pour produire le rapport de mars dans le SIFE, le document de travail prescrit du Ministère et le rapport sur les activités au titre des immobilisations pour la période de sept mois se trouvent dans la section « Rapports portant sur la consolidation » du site Web du Ministère à <http://tpfr.edu.gov.on.ca>.

D'ici le 15 mai 2009, les conseils scolaires doivent transmettre au Ministère les documents ci-dessous qui font partie intégrante du rapport de mars :

- Rapport de mars (par l'entremise du SIFE)
- Rapport des activités au titre des immobilisations pour la période de sept mois (en format Excel). Ce rapport doit être envoyé à reporting.entity@ontario.ca.

Il faut également envoyer la version imprimée des documents suivants :

- Rapport sur les procédés spécifiés
- Document de travail prescrit
- Rapport signé des Déclarations de la direction (provenant du SIFE)
- Page sommaire des activités au titre des immobilisations pour la période de 7 mois
- Page couverture signée du rapport sur les activités au titre des immobilisations pour la période de 7 mois

Tous ces documents doivent être envoyés par la poste à :

Sangita Barman
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers
21^e étage, édifice Mowat
900 rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 1L2

Transmissions tardives

En raison de l'échéancier impératif des exigences relatives aux comptes publics de 2008-2009, le Ministère ne pourra pas reporter l'échéance indiquée ci-dessus. Tout conseil qui transmet les rapports ci-dessus après le 15 mai 2009 verra sa rentrée de fonds réduite de 50 % pour le mois de juin 2009 et les paiements de transfert subséquents. Sur présentation des rapports requis, le Ministère reprendra le paiement mensuel normal et y inclura le montant total retenu jusqu'à ce point.

Renseignements

Les questions sur les instructions concernant le rapport au 31 mars 2008 doivent être adressées à :

Sangita Barman au 416 325-8584 (sangita.barman@ontario.ca) ou
Ian Provis au 416 325-2057 (ian.provis@ontario.ca).

Les questions sur le rapport des activités au titre des immobilisations pour la période de sept mois doivent être adressées à :

Sangita Barman au 416 325-8584 (sangita.barman@ontario.ca) ou

Pour obtenir de l'aide sur la navigation dans le SIFE, communiquer avec :

Andrew Yang au 416 325-4212 (andrew.yang@ontario.ca)

Sangita Barman au 416 325-8584 (sangita.barman@ontario.ca)

Si vous avez besoin d'aide pour ouvrir une session, adressez-vous à :

Mark Bonham au 416 325-8571 (mark.bonham@ontario.ca).



Andrew Davis

c.c. : Directrices et directeurs de l'éducation